

# ASSEMBLÉE NATIONALE

19 octobre 2020

---

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

Rejeté

## AMENDEMENT

N° II-CF1019

présenté par

M. Garot, Mme Jourdan, M. Leseul, M. Potier, Mme Pires Beaune, M. Jean-Louis Bricout, Mme Rabault, Mme Rouaux, M. Aviragnet, Mme Battistel, Mme Biémouret, M. Alain David, Mme Laurence Dumont, M. Faure, M. David Habib, M. Hutin, M. Juanico, Mme Karamanli, M. Jérôme Lambert, M. Letchimy, Mme Manin, M. Naillet, Mme Pau-Langevin, Mme Santiago, M. Saulignac, Mme Tolmont, Mme Untermaier, Mme Vainqueur-Christophe, M. Vallaud, Mme Victory et les membres du groupe Socialistes et apparentés

-----

### ARTICLE 33

#### ÉTAT B

**Mission « Écologie, développement et mobilité durables »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
Infrastructures et services de transports	0	0
Affaires maritimes	0	0
Paysages, eau et biodiversité	0	0
Expertise, information géographique et météorologie	5 000 000	0
Prévention des risques	0	0
Énergie, climat et après-mines	0	0
Service public de l'énergie	0	0
Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables	0	5 000 000
Charge de la dette de SNCF Réseau reprise par l'État (crédits évaluatifs)	0	0
<b>TOTAUX</b>	<b>5 000 000</b>	<b>5 000 000</b>
<b>SOLDE</b>	<b>0</b>	

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du Groupe Socialistes et apparentés vise à alerter sur la baisse des moyens alloués à Météo France.

Météo France contribue activement à l'amélioration de notre connaissance sur le climat, en particulier par la fourniture de projections climatiques globales et régionalisées, notamment dans le cadre du GIEC, et joue ainsi un rôle essentiel dans la lutte contre le changement climatique, mais aussi dans l'adaptation à ses effets. Face à la multiplication des événements climatiques extrêmes, nous aurons de plus en plus besoin des connaissances météorologiques pour protéger les populations et comprendre les changements en cours.

Malgré son rôle essentiel, Météo France est confronté à une restructuration et à une baisse des effectifs avec 95 équivalents temps plein supprimés (après 94 ETP supprimés dans la loi de finances 2020). Cette démarche s'inscrit dans le cadre de « Action publique 2022 », la restructuration des services publics portée par le Gouvernement, qui prévoit la suppression de 500 postes entre 2018 et 2022.

Dans le cas de Météo France, cette logique purement comptable risque de fragiliser les liens de proximité développés grâce aux centres météo territoriaux, qui ont vocation à opérer une expertise

thématique territorialisée (par exemple en montagne ou en zone littorale) et qui risquent d'être fermés un par un dans les années à venir.

Afin d'assurer la recevabilité de cet amendement, ce dernier :

- Ponctionne 5 M€ sur l'action n° 7 du programme 217
- Afin d'abonder du même montant l'action n° 13 du programme 159.